

La lettre du SAGE

La lettre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Vire

LE SAGE, OUTIL DE GESTION DE L'EAU

*L'eau est l'affaire de tous !
Le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) fixe des objectifs communs d'utilisation, de mise en valeur et de protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant de la Vire, dans le respect des besoins de tous les acteurs.
syndicatdelavire.fr*



ÉDITO

VERS UNE SOLIDARITÉ INTER-SAGE

Le département compte cinq Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) à différents stades d'avancement.

L'augmentation des aléas climatiques extrêmes les a poussés à mobiliser une cellule d'animation commune de cinq personnes, aux compétences variées et complémentaires. Désormais, elles travaillent régulièrement ensemble. Portée par le Syndicat départemental de l'eau de la Manche (SDEAU50), cette démarche nous permet ainsi d'approfondir des enjeux peu traités dans notre SAGE, comme l'évaluation de la quantité d'eau potable disponible en temps de sécheresse ou pour accueillir de nouveaux habitants, un objectif souvent affiché dans les documents d'urbanisme.

L'eau est un cycle. Toute action en amont se répercute en aval et inversement. Ces rencontres contribueront à renforcer la solidarité entre les différents bassins versants des SAGE.

Laurent Pien, Président de la Commission Locale de l'Eau (CLE)



Quatre des cinq membres de la cellule d'animation commune aux cinq SAGE du département.



La Vire asséchée en 2022, entre le pont de Gourfaleur et le pont de Candol.

ACTU

Des actions pour se préparer au manque d'eau

► **Savez-vous qu'en août 2022, l'eau potable a failli être distribuée en bouteille aux habitants de Saint-Lô et de Vire-Normandie ?**

Le manque d'eau l'hiver précédent, puis durant l'été, avait en effet mis à mal l'approvisionnement en eau potable de plusieurs collectivités de la Manche et du Calvados. Une fragilité accentuée par le fait qu'elle est principalement issue des cours d'eau, les nappes souterraines étant quasi absentes. La qualité de l'eau encore disponible en a même été affectée, à l'image de la réserve issue du barrage du Semilly. La température de surface, qui dépassait 30°C, avait entraîné une hausse du taux d'ammonium et une baisse de celui d'oxygène, qui la rendait impropre à la consommation. Depuis, des travaux ont été réalisés pour pallier ce problème. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), d'autres sécheresses surviendront dans la région. C'est pourquoi les élus du bassin

de la Vire ont lancé un état des lieux de la quantité d'eau disponible et défini des actions pour mieux s'y préparer, via différents outils de planification. On peut citer le Plan de gestion de la ressource en eau (PGRE), qui réunit depuis 2018 les acteurs de la Manche aux côtés du Préfet, afin de protéger les ressources en eau des impacts du changement climatique. De même, dans le Calvados, Préfet et Département ont initié en 2023 un Projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE). Ce dernier rassemble les acteurs concernés autour d'une gestion durable de l'eau afin d'atteindre un équilibre entre les besoins et les ressources disponibles.

Enfin, portée par le SDEAU50, en tant qu'organe fédérateur de l'animation des SAGE, et par la Communauté d'Agglomération du Cotentin pour la partie nord du département où il n'y a pas de SAGE, une étude des volumes prélevables à l'échelle des bassins versants de la Manche a été lancée début février. Là aussi, il s'agit de mieux connaître, pour mieux préserver, l'équilibre entre les besoins et les ressources, en tenant compte de facteurs comme la fragilité des milieux aquatiques, le changement climatique ou encore l'évolution des usages de l'eau.

25 % D'ÉCONOMIES D'EAU

Grâce aux mesures du Plan eau national et des aides de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, la Coopérative de transformation laitière d'Isigny-Sainte-Mère, basée dans le Calvados, a réussi son objectif fixé en 2023 : réduire sa consommation d'eau de plus de 25 % en 2025. Elle a ainsi déjà économisé 131 000 m³ d'eau.

L'EAU, UNE FRAGILITÉ MÉCONNUE

Conférences ouvertes au grand public, élus, agriculteurs, lycéens et étudiants, ateliers animés dans 20 classes de 5^e du Saint-Lois, visites guidées du Musée d'art et d'histoire de Saint-Lô, mise à disposition d'expositions... «La sécheresse de 2022 nous a fait prendre conscience que, même dans nos régions, l'eau peut manquer. C'est pourquoi, nous avons initié depuis septembre des actions de sensibilisation au cycle de l'eau, à la prévention et à l'adaptation à ces risques sur le territoire de Saint-Lô Agglo», lance Xavier Lefrançois, représentant de Veolia Eau au sein du Conseil de développement de Saint-Lô Agglo, le Codev. «Nous nous sommes en effet rendu compte que les habitants connaissaient très mal tout ce qui se déroule avant et après le robinet. Ces actions leur permettent de mieux comprendre le cycle de l'eau et de contribuer à le protéger», poursuit Eric Chéron, représentant de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) au sein du Codev. Les conférences ont par exemple montré que d'autres pratiques agricoles et d'aménagement du territoire, telles que la préservation des haies et des zones humides, la limitation du drainage et de l'artificialisation des terres..., contribuent à retenir l'eau de pluie sur les sols. L'enjeu est de lui laisser ainsi le temps de s'infiltrer et de constituer des réserves d'eau qui prépareront de futurs épisodes secs.

En savoir plus : <https://www.saint-lo-agglo.fr/fr/cycle-de-leau>



DOSSIER

La pluie, une ressource précieuse pour le Pôle hippique de Saint-Lô

► La vue du chantier impressionne avec ces cuves enterrées longues de 21 mètres, destinées à stocker l'eau de pluie.

Le Pôle hippique de Saint-Lô en compte désormais huit, d'une capacité totale de 1 000 m³ d'eau. Trois de ses quatre carrières en ont été équipées durant des travaux menés entre juin 2024 et ce mois de mars. «Le sable des carrières doit être en permanence humidifié pour assurer le confort du cheval. Auparavant, nous devions pour cela pulvériser de l'eau, achetée au réseau de l'agglomération, avec un matériel roulant manipulé par des salariés. Ce nouveau dispositif le fait seul et de façon beaucoup plus homogène sur l'ensemble de la surface et de la journée», détaille Yann Adam, directeur du Pôle. Le principe est astucieux. Lorsqu'il pleut,

les gouttes sont captées dans le sol des carrières, par capillarité via un réseau de tuyaux micro-perforés et entourés de feutrine. Installés entre la couche de sable et un liner étanche, ils récupèrent et dirigent l'eau vers les citernes. Au fur et à mesure des besoins d'humidification du sable, une pompe la ramène ensuite dans le sable via les mêmes tuyaux, réduisant ainsi fortement l'évaporation. Les travaux, d'un montant d'un million d'euros, ont été pour moitié subventionnés par la Région, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et le Fonds Eperon, issu d'un prélèvement sur les courses hippiques. «Le dispositif nous permet de réduire de 60 % la facture des 12 000 m³ d'eau dont nous avons chaque année besoin pour mener à bien les activités du Pôle. Les 35 000 euros ainsi annuellement économisés contribueront à couvrir le reste à charge.»

PAROLE D'ACTEURS

UN ÉQUIPEMENT EXEMPLAIRE

Il fallait être exemplaire. En équipant nos carrières de ce système de récupération d'eau de pluie (voir ci-dessus), nous réduisons fortement notre consommation d'eau potable, nous améliorons la qualité du sol des carrières et nous libérons du temps salarié pour d'autres tâches. La régularité de l'arrosage, même l'été et pour de nombreuses années - puisque l'évolution climatique a été prise en compte dans le calcul de la capacité de stockage -, nous permettra de recevoir les concours dans des conditions optimales. Nous pouvons par ailleurs remercier les organisateurs des Jeux Olympiques qui ont utilisé ce procédé et contribué ainsi à son amélioration dont nous bénéficions aujourd'hui.

Yann Adam, directeur du Pôle hippique de Saint-Lô



Samuel Bonvoisin, ingénieur agronome, intervient durant une des conférences ouvertes au grand public à Saint-Lô en septembre dernier.

Syndicat de la Vire

CONTACT

Céleste Mougard-Champion
70 rue du Neufbourg
50000 Saint-Lô
Tél.: 02 33 47 29 71
Courriel: cmougardchampion@sdeau50.fr
Site: syndicatdelavire.fr



Directeur de publication: Antoine Aubry.
Rédaction: Lucile Vilboux / Acteur Rural, Laurent Pien.
Photos: Laurent Pien, Tubao SAS, Bonvoisin / Saint-Lô Agglo.
Mise en page et Impression: HandiPrint, entreprise adaptée - 02 33 88 52 52. **N° ISSN:** 2012 5392.

